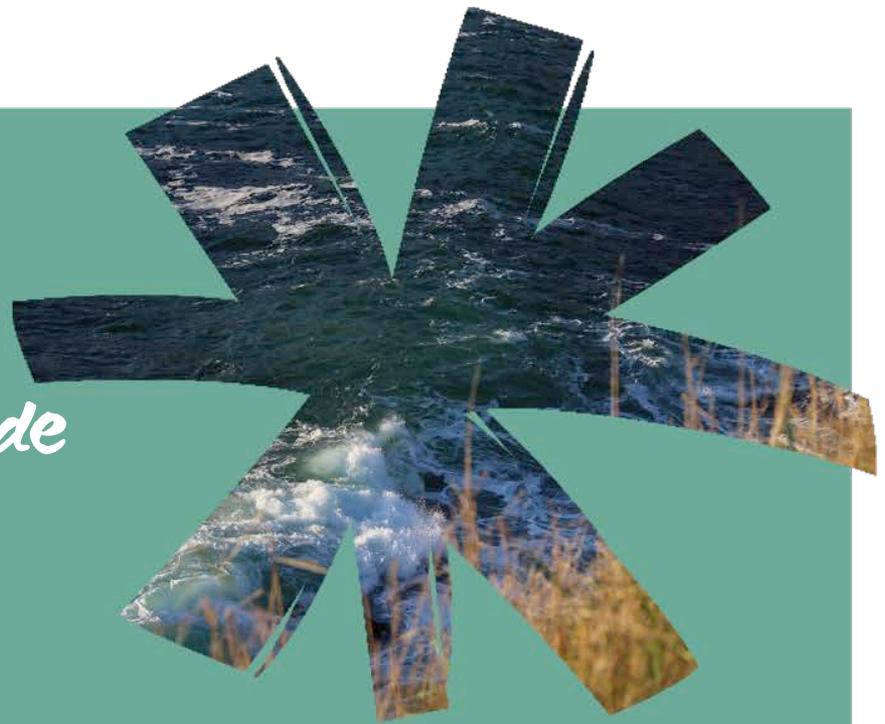


*Sensibilisation des usagers de
loisirs nautiques aux
spécificités du Golfe du
Morbihan*



Ronan PASCO,
Responsable Pôle Mer et Littoral

Une autre vie s'invente ici



Contexte

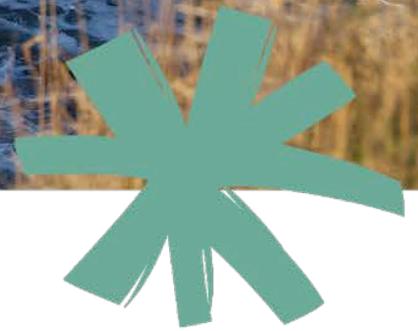
Le Golfe du Morbihan :

- 100 chantiers ostréicoles
 - 60 pêcheurs professionnels embarqués
 - 150 pêcheurs à pied professionnels
 - 30 navires à passagers en saison estivale
-
- 7000 mouillages de plaisance
 - Une dizaine d'écoles de voile
 - 3 clubs de kayak
 - 2 clubs d'aviron
 - 6 clubs de plongée sous-marine
 - 10 000 pêcheurs à pied de loisir



Plan de paysage

contexte



- Plusieurs outils de gestion de l'espace maritime
 - Le Parc Naturel Régional
 - Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer
 - Natura 2000
 - La Réserve Nationale de Chasse et de faune Sauvage

Sensibiliser les encadrants des clubs de loisir nautiques

2 formats :

- Intervention dans le club auprès des encadrants
- Réunion réunissant plusieurs clubs en même temps
- 1/2 journée à 2 jours
- Une intervention ponctuelle ou annuelle



Sensibiliser les encadrants des clubs de loisir nautiques

Un tronc commun avec une présentation powerpoint :

- Présentation du Parc Naturel Régional
- Une richesse sous-marine inattendue
- Des activités maritimes professionnelles importantes pour le territoire
- Des activités nautiques multiples
- Une nécessaire bonne qualité de l'eau
- L'adaptation du littoral au changement climatique
- Ilur, une vitrine du développement durable

+ le guide des bonnes pratiques « Cap sur la petite mer »

Sensibiliser les plaisanciers

- Présence quotidienne d'une médiatrice de la mer sur le plan d'eau
- Sensibilisation des plaisanciers :
 - dans les zones de mouillages ou au ponton avant ou après navigation
 - Au mouillage forain lors des pauses, pique-niques, actions de pêche...
 - Sur l'île d'ilur
 - Jamais d'abordage pendant l'action de navigation
- Plusieurs supports : guide « cap sur la petite mer », autocollants, BD sur les zostères, cartographie, réglottes de PAP...



Les plaisanciers

Quelques résultats :

- Environ 2000 bateaux abordés en 3 saisons
- Près de 6 000 personnes sensibilisées sur leurs bateaux

Éléments d'analyse :

- Très bon accueil général
- Un guide « cap sur la petite mer » distribué de manière systématique
- Des plaisanciers en attente du passage de la médiatrice
- Des plaisanciers en attente de réponse sur des aspects réglementaires
- Principales thématiques abordées : réglementation (vitesse, mouillages), biodiversité, pêche, produits écologiques et carénage, usages professionnels, PNR



Préservation des fonds marins

- Concertation avec les clubs de plongée
- Acquisition de données sur les fonds marins
- Mise en place de mouillages moins impactant à destination des plongeurs
- Signature d'une Charte des Bonnes Pratiques
- 5 mouillages aujourd'hui
- 3 nouveaux courant 2019

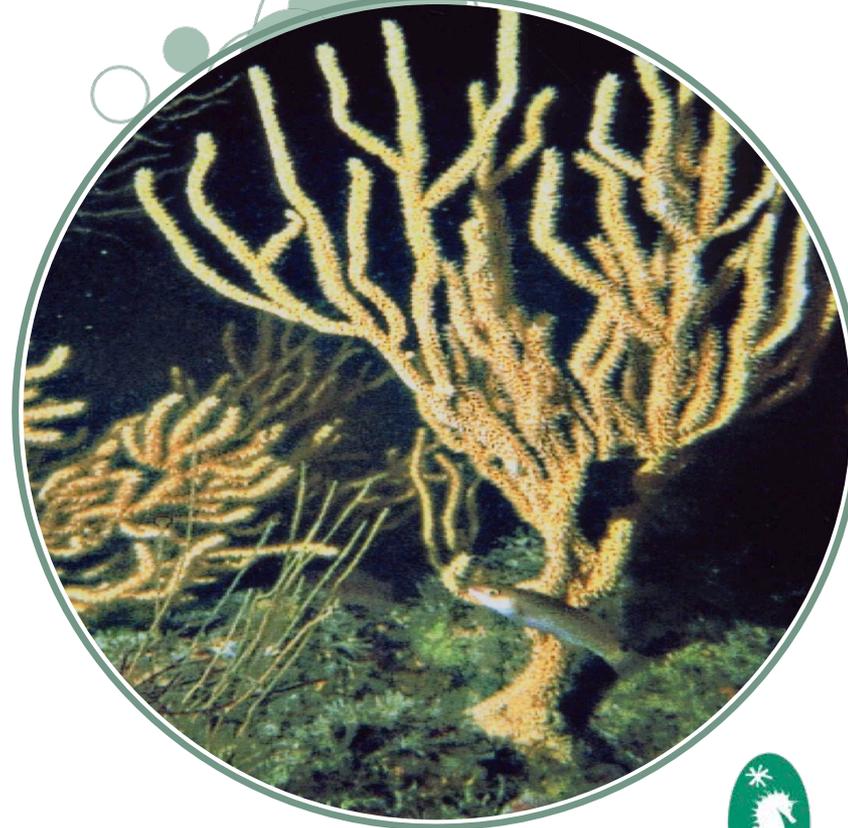


Préservation des fonds marins

Sa basant sur la démarche menée par le Parc, le Préfet Maritime de l'Atlantique a pris un arrêté :

- Interdiction du mouillage forain
- Création d'un cantonnement de pêche

Complémentarité entre le volet réglementaire du SMVM et la démarche participative du Parc



Médiation entre usagers

- Des kayakistes coupent à pied entre deux îles
- Un ostréiculteurs élève ses huîtres à plat entre ces deux îles
- Des kayakistes ramassent les huîtres
- Le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud et le CKCV demandent au Parc de co-animer avec eux une réunion de médiation
- Une quinzaine de structures présentes
- Chacun peut exposer son activité et ses contraintes en salle
- Une visite de terrain pour aller voir le balisage d'un parc ostréicole
- Une méconnaissance des techniques de production ostréicole par les kayakistes



L'importance des documents informatifs

Plusieurs supports :

- guide « cap sur la petite mer »,
- Bande Dessinée sur les zostères,
- cartographie,
- réglettes pêche à pied
- autocollants,
- ...

